

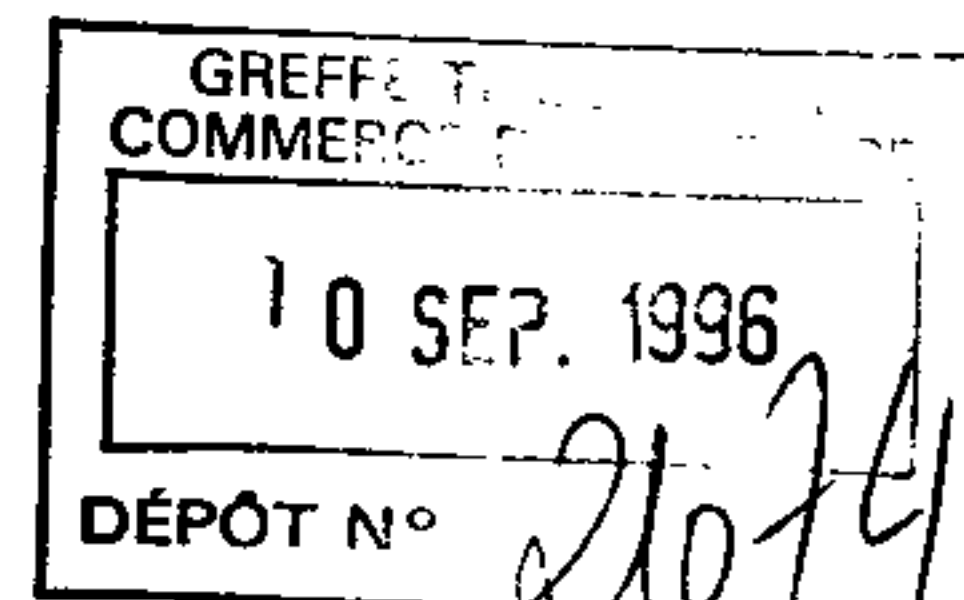
*Ceans
ref. pour*

B784 606576



LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Saint Quentin-en-Yvelines, le 17 avril 1996.



Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de désigner, en qualité de représentant permanent du COMPTOIR DES ENTREPRENEURS au Conseil d'administration de votre société, Monsieur Jean-Yves MORICEAU domicilié 37, Boulevard Vauban à GUYANCOURT (Yvelines).

Conformément aux dispositions de l'article 78 du décret du 23 mars 1967, ce pouvoir lui est consenti pour la durée du mandat d'administrateur confié au COMPTOIR DES ENTREPRENEURS.

A cet effet, vous voudrez bien trouver ci-joint la fiche d'état civil et l'attestation sur l'honneur de non condamnation de Monsieur Jean-Yves MORICEAU.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

Jacques LEBHAR

SOCIETE CAPRI RESIDENCES
L'Atrium
6, Place Abel Gance
92652 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX